

CAP TAPISSIER AMEUBLEMENT

OPTION SIEGE ET DECOR

Durée de la formation : 1 an

Rythme de l'alternance : 3 jours en établissement et 2 jours en formation en milieu professionnel

Objectif de la formation : En option siège, cette formation prépare à la réalisation et à la réfection de sièges traditionnels et modernes et de lits, mais aussi à la pose de tentures murales et de décors en matériaux souples.

En Option décor, il prépare à la réalisation des rideaux, des draperies, des stores, des décors de fenêtre et de lit, des coussins, des tentures murales et des voilages et apprend à travailler les décors drapés ou tendus.

Qualités requises : Soin, habilité, Rigueur, dextérité, soin, goût pour la communication (accueil et conseil clientèle)

Conditions d'accès :

- Titulaire d'un niveau IV en CAP : CAP Métiers de la Mode, Ébénisterie, Menuiserie etc.
- Ouvert à la formation continue GRETA et Apprentissage



Horaires hebdomadaires des enseignements :

- 13 h atelier : Techniques professionnelles, Style
- 1 h Prévention Santé Environnement
- 1 h Arts appliqués/ Histoire de l'Art

Poursuite d'études :

- Bac Pro Artisanat et Métiers d'Art Option Tapissier Ameublement *
- BP Ameublement Tapissier Décoration
- BTM Tapissier Décorateur Option Couture/Garniture
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'Art

*Au Lycée Victor Lépine dans la mesure des places disponibles



Insertion professionnelle : Le tapissier travaille aujourd'hui le tissu, la mousse, le cuir, la ouate... pour habiller canapés, lits et fauteuils. IL pose des voilages, Il peut collaborer avec un architecte d'intérieur pour la décoration d'appartements, d'hôtels, de bureaux. Il peut travailler

- Au sein d'un atelier artisanal
- Dans une PME de tapisserie d'ameublement,
- Dans le Domaine du nautisme de la sellerie